

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES  
ADMINISTRATIVES

3 Mars 1994  
DECRET N°94-63 du /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV

portant promotion au Titre de l'année 1990  
de certains Pharmaciens des cadres de la  
catégorie A, Hiérarchie I des Services  
Sociaux (Santé Publique) de la République  
du Congo - En tête : DZON Pierre

(/ISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.-

(/u la Constitution du 15 Mars 1962 ;  
(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989, portant Refonte du Statut  
général de la Fonction Publique ;  
DGB : (/u le décret n°62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémun-  
érations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°62/198/FP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomina-  
tion et à la révocation des cadres de l'Etat ;  
DGCF : (/u le décret n°65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et remplaçant  
les dispositions du décret n°63/376 du 22 Novembre 1963, fixant le statut com-  
mun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I de la Santé ;  
(/u le décret n°65/170/FP du 25 Juin 1965, reglementant l'avancement  
des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant  
les dispositions du décret n°62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelon-  
nements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit d'ap-  
probation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des  
situations administratives des Agents de l'Etat ;  
(/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des ef-  
fets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;  
(/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le décret n°93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Mem-  
bres du Gouvernement ;  
(/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des  
intérim des Ministres ;  
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 94-63 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV/S1 du 3 Mars 1994  
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1990 de cer-  
tains Pharmaciens des cadres de la catégorie A Hiérarchie I des services So-  
ciaux (Santé Publique) de la République du Congo - En tête (TTA Mathias

D E C R E T E :

Article 1er : Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1990, les Pharmaciens des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) de la République du Congo, dont les noms suivent - ACC = NEANT

<u>AU 7° ECHELON, INDICE 1540</u>		
- DZON Pierre	P/C du 14.11.90	DGSP
<u>AU 8° ECHELON, INDICE 1680</u>		
- BATABOUKILA Pierre	P/C du 03.12.90	LNSP
- KABI-NGOULONDILI Michel	P/C du 09.11.90	Sté B/villo
- LOUHOUMOU Pierre	P/C du 16.12.90	Pharmapro
- SEVILA Jonathan	P/C du 11.11.90	LAPCO Kouilou
<u>AU 9° ECHELON, INDICE 1820</u>		
- KIBONGUI Marie Joseph	P/C du 03.12.90	LNSP
-LHEYET-GABOKA-ENGOBO Aimé Bienvenu	P/C du 20.11.90	Pharmapro
- OKIA Gilbert	P/C du 03.12.90	C.H.U.

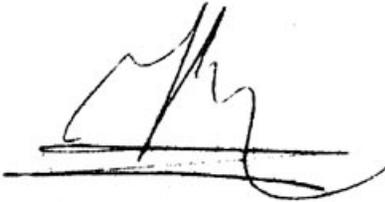
Article 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et Communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 3 Mars 1994

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Fonction Publique et des  
Reformes Administratives.

  
Jean Prosper K O Y O

  
Général Jacaues Joachim YHOMBY-OPANGO

AMPLIATIONS :

- DGFP/DGCA	24
- DGB	3
- DGCF	3
- MSP	1
- DGSP	24
- SERVICES INTERESSES...	8
- INTERESSES	8
- SGG/BC	3
- JORC	1
- DGFP/BST	2